



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Repas des Aînés  
Le salon du livre  
jeunesse  
Mise en place d'un  
standard  
téléphonique  
Les échappées de la  
chapelle  
Travaux rue des  
Papetiers  
Mazères 100 % fibre  
Autorisations  
d'urbanisme  
Agenda des  
associations  
Ramassage ordures  
ménagères  
Documentaire  
*Désobéir*  
Médiathèque  
municipale  
Jeux  
Coordonnées utiles  
Calendrier du mois

## Comité de rédaction

Jean-Claude DOUGNAC  
Elsa GUINGAN  
Véronique PARENTI  
Florence VILLARDI  
Maryline FEUILLERAT  
Geoffrey ZORZI

## Rédaction administrative

Maryse BORDES  
Nathalie MAILLEAU

Imprimé par la Mairie de  
Mazères-s/-Salat

## Conseil départemental

En partenariat  
avec la mairie de Mazères-sur-Salat  
et l'association *Eth Ostau Comengès*.

**GRATUIT**

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
AU 05 61 97 48 22

Masque obligatoire

archives.haute-garonne.fr  
05 34 32 50 00

# FAIRE L'HISTOIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE SA COMMUNE

ATELIER D'AIDE  
À LA RECHERCHE

9  
NOVEMBRE  
2021  
18H-19H30

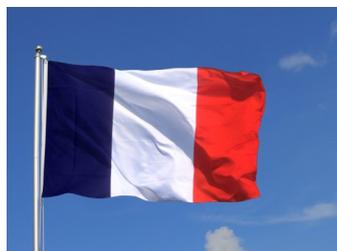
À LA MAIRIE  
DE MAZÈRES-SUR-SALAT

PROPOSÉ PAR LES ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES

Antenne du Comminges  
Espace Pégot à Saint-Gaudens



Les cérémonies commémoratives du 11 novembre  
auront lieu aux horaires suivants :



Marsoulas : 9 h 10

Cassagne : 9 h 30

Mazères : 10 h

Mane : 11 h

Salies : 11 h 30

## Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Depuis le mois de Mars 2019 les rassemblements pour les commémorations comme d'autres initiatives notamment culturelles ont été interdits pour cause de crise sanitaire. Pour ce 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 nous allons pouvoir enfin nous réunir librement devant le monument aux morts à 10 h. Les enfants de l'école primaire participeront à cette cérémonie.

Je vous invite à venir très nombreuses et très nombreux accomplir collectivement notre devoir de mémoire, honorer toutes les victimes civiles et militaires, fêter la fin du conflit et la Paix. Le monument aux morts est un lieu commun pour nous souvenir, mais aussi un espace symbole de Paix !

Dans le cadre des commémorations du 11 Novembre vous êtes invités à participer à un atelier organisé par le Conseil Départemental, les Archives Départementales et le Conseil Municipal sur le thème : " Faire l'histoire du monument aux morts de sa commune " le Mardi 9/11 de 18 h à 19 h 30 à la salle de la mairie.

Je souhaite faire un point sur les travaux qui vont être engagés au cours de ce dernier trimestre :

- La Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence "Développement Économique " va entreprendre la réfection de la rue des papetiers : pluvial, trottoirs, enrobés, espaces verts, aménagements de l'entrée de la zone Avenue des Pyrénées. Le chantier débutera la 3<sup>ème</sup> semaine de Novembre et il durera 7 à 8 semaines.

- La réfection du toit du nouveau boulodrome en bac acier va débuter dans les semaines qui viennent.

- La réhabilitation du commerce de l'ancienne boulangerie avec mise aux normes, accessibilité, électricité, isolation , chauffage, renforcement de la structure.

- La sécurisation de notre espace public notamment la voirie reste une priorité pour le Conseil Municipal. Le croisement du Cap del Bosc et de Las Coumères va être aménagé. Les incivilités routières, le non respect du stop, la vitesse excessive nécessitent de prendre des mesures dans ce quartier pour la sécurité de tous les usagers. Nous organiserons une rencontre avec les riverains pour échanger sur les propositions.

Le Conseil Municipal a décidé de répondre à l'appel à projet " Bourg Centre" lancé par la région Occitanie. Le dossier sera déposé d'ici la fin de l'année. Ce dispositif a pour but de valoriser et de développer les communes qui sont pôles structurants de bassin de vie : Mazères-sur-Salat est 1 des 10 pôles du Pays Comminges Pyrénées. L'objectif de la région est d'avoir un accompagnement par le biais de dispositifs adaptés pour l'amélioration de l'habitat, les logements sociaux, le cadre de vie, les offres de services : santé, enfance/ jeunesse, équipements sportifs, culturels, touristiques, la réhabilitation des zones industrielles, les tiers lieux, la transition écologique, la réduction des consommations énergétiques, les commerces de proximité. Cette démarche s'effectue en lien avec la révision du Plan Local d'Urbanisme.

La situation sanitaire sur le département continue de s'améliorer. Toutefois les indicateurs montrent des reprises dans certains territoires. Il est essentiel de rester vigilant sur l'application des gestes barrières, le port du masque dans les espaces clos, l'utilisation de gel hydroalcoolique et l'aération des locaux.

Prenez soin de vous, de vos proches et restez vigilants.

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude DOUGNAC

### INVITATION AU REPAS DES AINES

Organisé par la Municipalité, le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 décembre à 12h à la salle du 1er mai et est offert aux Mazériennes et aux Mazériens à partir de leur 65<sup>ème</sup> année. Le bulletin d'inscription vous sera remis personnellement, il est à compléter et retourner en mairie avant le lundi 29/11.

## Salon du Livre jeunesse le samedi 2 octobre

N'était-il pas naturel et logique de choisir l'Usine à papier pour accueillir ce Salon du Livre jeunesse qui clôturait les résidences d'artistes menées sur le territoire auprès des primaires, collèges et lycées ? Ainsi nous avons pu découvrir les auteurs et illustrateurs de littérature jeunesse à savoir Mary Aulne, Régis Lejonc, Jérémie Fischer, Jean-Baptiste Labrune, Gilles Vincent et Daniel Pagès. Les enfants et adolescents ont pu participer à des ateliers d'écriture et les villageois de tous âges ont pu profiter de la lecture dessinée de « La poupée de TingTing » par Régis Lejonc et Délia Sartor. Cet événement nous rappelle à quel point le livre transmet des émotions, éveille les consciences et forge le futur citoyen.

L'ensemble des partenaires présents (office du tourisme, 3CGS, DRAC, municipalité...) souhaite pouvoir inscrire le salon du livre à Mazères comme un événement récurrent de la rentrée en y associant les villageois, les associations, la médiathèque, les écoles...



## Mise en place d'un Standard téléphonique à la mairie

Comme vous avez peut-être pu vous en rendre compte en appelant le secrétariat de mairie un standard téléphonique avec choix a été installé courant octobre.

En appelant le 05.61.97.48.22, ce numéro vous donne également accès à l'agence postale, l'école élémentaire et la médiathèque.



## LES ECHAPPÉES DE LA CHAPELLE

### 1<sup>ère</sup> édition du festival « Les échappées de la Chapelle »

C'est dans ce magnifique décor champêtre qui nous rappelle à quel point nous vivons dans un environnement privilégié et sous les yeux de notre belle Sainte-Matrone que s'est déroulée, dans l'après-midi et soirée du samedi 9 octobre, la première édition du festival « Les échappées de la Chapelle ». Dans une ambiance intimiste et familiale nous avons pu profiter, en accès libre, de concerts variés à l'extérieur et d'une création plastique son et lumière à l'intérieur de la Chapelle. Ce fut un très beau moment de partage, de convivialité et qui nous rappelle à quel point la culture est essentielle à notre bien être individuel et à la construction du vivre ensemble. Merci au groupe Freddy Morezon à l'origine de ce projet qui a su allier art et mise en valeur de notre patrimoine ; merci aux partenaires, aux bénévoles, ainsi qu'aux élus qui se sont rendus disponibles jusqu'aux derniers instants.

En espérant que nous soyons encore plus nombreux à venir nous échapper pour assister à la prochaine édition !



## Les Rendez-vous des Archives départementales

Les archives départementales de la Haute-Garonne propose un atelier d'aide à la recherche « Faire l'histoire du monument aux morts de sa commune » :

**le mardi 9 novembre  
de 18 h à 19 h 30 à la mairie de Mazères**

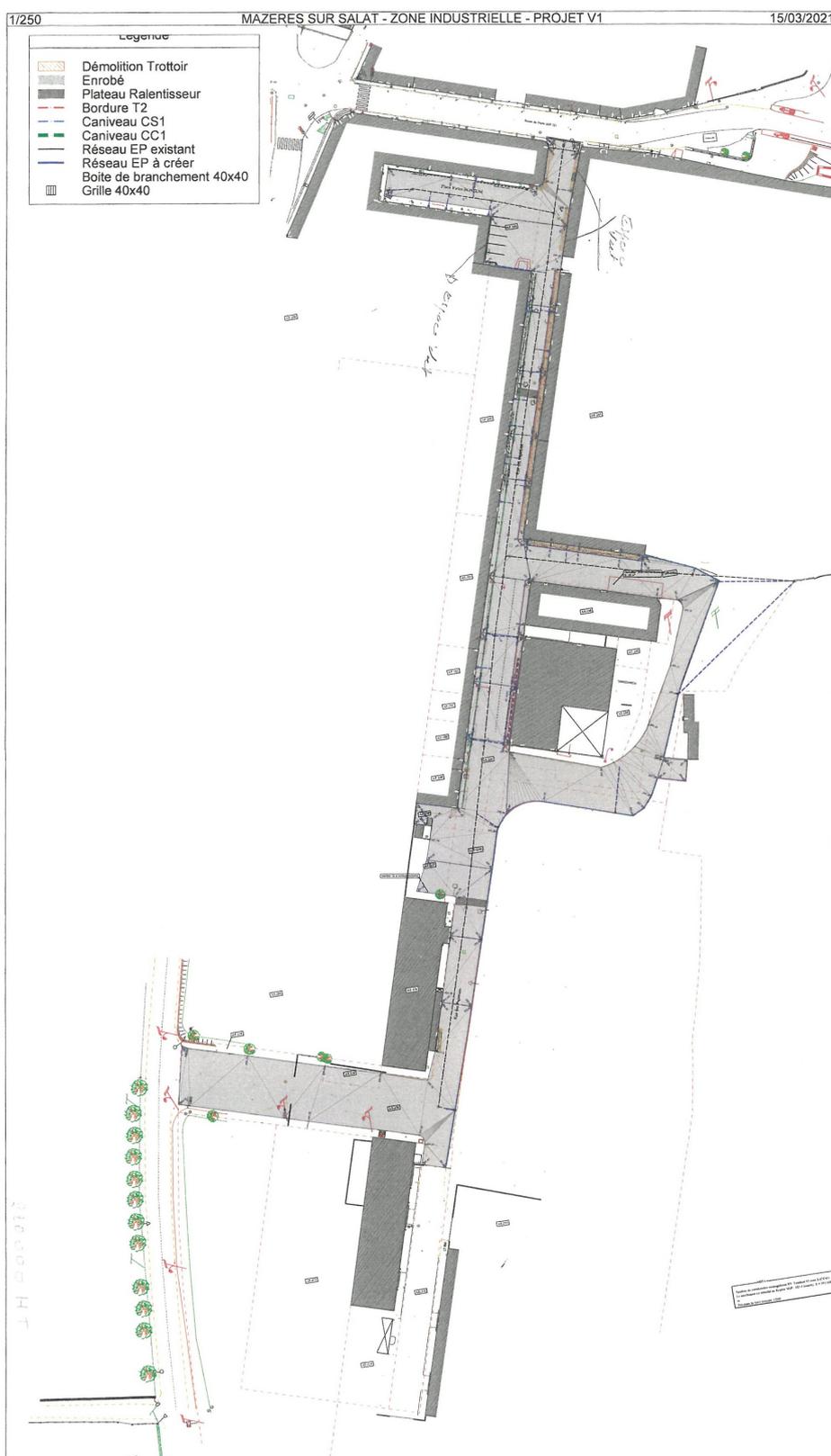
Qui a construit le monument aux morts de ma commune ? Quand ? Qui sont les soldats dont on honore la mémoire ? Autant de questions auxquelles les archives peuvent vous aider à répondre.

Inscription à la mairie de Mazères au :  
05.61.97.48.22

## Travaux Rue des Papetiers

Les travaux de la rue des papetiers et de la place Victor Bonzom débuteront la 3ème semaine de novembre 2021. Réfection des trottoirs, mise en place de caniveaux, raccordement au réseau pluvial de la rue et des toits. Goudronnage de la chaussée en enrobé, création d'espaces verts plantations. Aménagement de l'entrée de la ZA avenue des Pyrénées, signalisation au sol et panneaux.

Les travaux sont réalisés et intégralement financés par la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat dans le cadre de sa compétence développement économique (zone d'activités).



## MAZÈRES-sur-SALAT 100% FIBRE

*La commercialisation de la fibre optique est ouverte sur l'ensemble de notre commune. Voici ce qu'il faut savoir pour préparer votre raccordement à la Fibre Optique*

### LA FIBRE OPTIQUE C'EST QUOI ?

La Fibre Optique propulse **les données numériques à la vitesse de la lumière**. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits au-delà de 100 Mbit/s minimum en zone urbaine, rurale ou de montagne.

La Fibre Optique permet la multi connexion d'appareils : tv, smartphones, consoles de jeux **sans souffrir de perte de débits** mais également l'envoi de fichiers lourds, la possibilité de regarder la tv en haute-définition... Elle favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !

### QUI DÉPLOIE LA FIBRE OPTIQUE À MAZÈRES ?

**Haute-Garonne Numérique** - Syndicat Mixte créé en 2016 par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et 17 intercommunalités dont la vôtre : - a pour objectif de déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit dans notre département.

Haute-Garonne Numérique a confié à **Fibre 31** - société créée par Altitude Infrastructure, la Caisse des dépôts et consignations, et le fonds MARGUERITE - une *Délégation de Service Public* pour assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans et organiser sa commercialisation.

### COMMENT ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE ?

*Avant de contacter un fournisseur d'accès et souscrire un abonnement vous devez vérifier si votre domicile est rattaché à une Zone Technique ouverte à la commercialisation et si votre logement est, dès à présent, éligible.*

### VÉRIFIEZ SI VOTRE ZONE TECHNIQUE EST OUVERTE À LA COMMERCIALISATION

La fibre est déployée par Zone Technique et non à l'échelle d'une commune.

Pour savoir quelle zone technique votre domicile est rattachée, tapez votre adresse sur la carte interactive de [hautegaronnenumerique.fr](http://hautegaronnenumerique.fr)

### VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

L'ouverture d'une zone technique à la commercialisation ne signifie pas que 100 % des prises sont immédiatement éligibles à un abonnement.

En effet, en application des réglementations en

vigueur, l'ouverture commerciale d'une zone technique intervient alors que la construction du réseau se poursuit.

Il faut donc **vérifier** que votre logement est éligible pour souscrire un abonnement.

Dans le cas contraire il vous faudra patienter encore un peu.

Pour savoir si votre domicile est éligible, tapez votre adresse sur la carte interactive de [fibre31.fr](http://fibre31.fr)

### QUELLE EST LA SITUATION À MAZÈRES ?

Mazères-sur-Salat est impactée par plusieurs zones techniques :

La zone technique 583 couvre une très grande partie de la commune. Elle est ouverte à la commercialisation depuis le 22 juillet 2021.

La quasi totalité des logements de cette zone sont éligibles à un abonnement.

La zone technique 588, impacte une petite partie de Mazères et essentiellement Montsaunés. Elle est ouverte à la commercialisation depuis le 10 octobre 2021.

La zone technique 587, impacte une petite partie de Mazères et essentiellement Salies-du-Salat est ouverte à la commercialisation depuis le 30 juin 2021

La zone technique 584, impacte une toute petite partie de Mazères et essentiellement Touille, Cassagne et Salies-du-Salat est ouverte à la commercialisation depuis le 26 août 2021

### COMMENT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ?

Votre éligibilité confirmée, vous pouvez souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès de votre choix.

Le fournisseur d'accès (opérateur) sera votre unique interlocuteur et c'est lui qui raccordera votre logement au réseau de Fibre Optique.

Si vous êtes locataire vous devrez obtenir l'accord de votre propriétaire.

A SAVOIR : Vous êtes libre de votre choix.

Le réseau de Haute-Garonne Numérique est ouvert à tous les opérateurs qui le souhaitent. Nous ne recommandons aucun fournisseur d'accès et personne n'a d'exclusivité.

Le réseau fibre optique est un second réseau totalement indépendant du réseau téléphonique existant. Vous n'êtes pas obligé de souscrire à une offre fibre, vous êtes totalement libre de conserver votre ligne et donc votre offre actuelle. Dans ce cas, aucune prise terminale optique ne sera installée à votre domicile. Un raccordement ultérieur demeurera toutefois possible lorsque vous le souhaitez.

La fibre optique reste cependant la seule technologie capable d'offrir les débits nécessaires aux usages actuels. D'ici la fin de la décennie, elle remplacera progressivement le réseau téléphonique cuivre.

## COMMENT PRÉPARER MON RACCORDEMENT ?

*Votre contrat d'abonnement signé, le fournisseur d'accès doit vous raccorder dans un délai maximum de 8 semaines. En règle générale, le tirage de la fibre optique suit le réseau téléphonique existant (souterrain, aérien ou façade).*

Pour préparer ce raccordement dans les meilleurs conditions, identifiez le chemin emprunté par le câble téléphonique à l'extérieur et à l'intérieur de votre logement.

A l'exception de cas très particuliers, la fibre optique empruntera la même route.

Votre câble téléphonique arrive en souterrain depuis la rue jusqu'à votre logement : Vérifier qu'il y a de la place dans le fourreau pour le nouveau câble de fibre optique.

Votre câble téléphonique arrive en aérien depuis la rue jusqu'à mon logement : Vérifier l'accès au réseau et élaguer la végétation qui pourrait compliquer l'installation du nouveau câble de fibre optique.

**A SAVOIR** : Si le chemin télécom existant est indisponible, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage ou sa création pour permettre le raccordement est à la charge du propriétaire.

*Attention, Haute Garonne Numérique ne mandate aucune société pour effectuer un contrôle préalable de vos installations. Soyez vigilants*

**Le raccordement est gratuit.**

Les travaux sur le domaine public, le matériel, le déplacement et le travail du technicien en charge du raccordement sont pris en charge par Haute-Garonne Numérique.

A l'exception d'éventuels frais de dossiers ou de mise en service clairement expliqués et mentionnés dans votre contrat d'abonnement, l'installateur mandaté par le fournisseur d'accès ne peut vous réclamer aucune contribution financière. N'hésitez pas à nous signaler tout abus.

### Liens utiles :

**Un guide de l'abonné est disponible sur [haute-garonnenumerique.fr](https://haute-garonnenumerique.fr).**

N'hésitez pas à le consulter :

**La carte de déploiement :**

<https://haute-garonnenumerique.fr/le-deploiement/>

**Le test d'éligibilité :**

<https://www.fibre31.fr/eligibilite/>



## Autorisations d'urbanisme

Pour certains travaux, y compris en rénovation, **il est obligatoire** d'obtenir un permis de construire ou d'effectuer une déclaration préalable...

Avant d'agrandir sa maison, d'en ravalier la façade, de bâtir une clôture, de faire un agrandissement ou d'entamer des rénovations, de construire ou d'installer une piscine, il vous faut vérifier si ces travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703)

[cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703)

Le changement de destination d'un local, par exemple un commerce transformé en habitation doit également être déclaré, ainsi que les démolitions.

De plus, si votre logement est situé dans un secteur sauvegardé ou inscrit au titre des monuments historiques, des règles particulières s'appliquent.

### Instruction des demandes

Votre demande de permis de construire ou de déclaration de travaux s'effectue sur un document officiel que vous pouvez retirer en mairie ou télécharger sur le site Internet Service-Public.fr.

Une fois complété, vous devez le déposer à la mairie. En général, deux ou trois mois d'instruction sont nécessaires selon les cas. Vous devez attendre l'acceptation de votre dossier sous forme d'arrêté municipal pour commencer les travaux. Une absence de réponse au terme du délai d'instruction équivaut à un feu vert.

Lors du dépôt du dossier complété, la mairie délivre un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date de dépôt de votre dossier.

Pour tous renseignements ou aide dans la constitution de votre dossier n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05.61.97.48.22

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence d'autorisation d'urbanisme ou de non-respect des règles d'urbanisme, le propriétaire encourt d'importantes sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives.

## Musée du papier Rizla+

Les Archives Départementales de la Haute-Garonne, en partenariat avec l'association du musée, vont poursuivre le travail entrepris sur la mémoire des papeteries Rizla+.

Le 26 novembre prochain, elles recueilleront des témoignages d'anciens de l'usine qui se sont portés volontaires pour participer à ces travaux qui conduiront à la réalisation d'un film et d'un cycle de conférences à portée historique et pédagogique.

Merci à tous les participants à cette belle aventure !



### Epicierie citoyenne

Place Victor Bonzom, Mazères-sur-Salat

Ouverte le mercredi de 18h à 19h

Le samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Une question, une recherche d'informations ?

Venez nous voir, ou contactez-nous par mail

[epicierie.citoyenne@laposte.net](mailto:epicierie.citoyenne@laposte.net)



Une Épicerie Associative Citoyenne Participative

## BCM Tennis



# SAISON 2022

## BCM TENNIS

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis compte plus d'une centaine de licenciés et bénéficie d'**une école de tennis, Padel et Fit tennis tous niveaux du lundi au samedi** et plusieurs équipes jeunes et adultes participant toutes aux différentes compétitions locales, départementales et régionales.

### STRUCTURES

2 courts extérieurs à Cassagne  
3 courts extérieurs à Boussens  
1 salle polyvalente à Mazères  
1 salle omnisport à Boussens  
1 salle de Padel à Boussens

### CONTACTS

Les enseignants du Club :  
FAGGIONATO Marc 06 85 64 67 76  
PALAZZI Fabrice 07 77 83 44 69  
NGUYEN Jean-Marie 06 04 48 54 62

Adresse mail du Club :  
bcm-tennis@orange.fr

**REPRISE DES COURS**  
**LUNDI 6 SEPTEMBRE**

### TARIFS ANNUELS

**POUR TOUS : COTISATION (Adhésion au club, Licence et accès aux courts)**

JEUNES 50 € ADULTES 70 €

**POUR LES PLUS MOTIVÉS : DIFFÉRENTES FORMULES DE COURS**

Les entraînements sont dispensés par deux enseignants diplômés d'État Marc FAGGIONATO et Fabrice PALAZZI et un éducateur tennis Jean-Marie NGUYEN

<u>COURS TENNIS</u>	<u>JEUNES</u>	<u>ADULTES</u>
Baby-Tennis 30 minutes par semaines	45 €	/
1h par semaine	60 €	100 €
1h30 par semaine	80 €	120 €
1h30 + 1h30 par semaine	130 €	180 €
<u>COURS PADEL (A partir de 13 ans)</u>	60 €	100 €
1h par semaine		
<u>FIT TENNIS (A partir de 8 ans)</u>	20 €	40 €

+ Réduction Famille à partir du 3ème licencié / CHÈQUES VACANCES / COUPONS SPORTS ACCEPTES / 1 ou plusieurs chèques avec étalement possible d'encaissement

### AUTRES FORMULES CLUB

#### LOCATION COURS

Padel 1h 5 € par personne  
tennis 1h 5 € par personne

FIT TENNIS (A partir de 8 ans)  
(Pas d'accès aux installations de Tennis ni de Padel)

Jeunes 50 € Adultes 70 €

#### CARTE ÉTÉ (01/07 au 31/08)

Jeunes 50 € Adultes 70 €

### Le bon début de saison du BCM TENNIS

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En effet depuis mi-septembre jusqu'à mi-novembre, deux équipes hommes défendent les couleurs du BCMT lors du championnat Régional Senior Plus AG2R, trois équipes Hommes et une équipe Femmes sont engagées en Coupe Bonnefont et six équipes Jeunes engagées en Coupe Junior et Challenge Juniors.

Nouveauté pour la saison 2021, la mise en place de cours de Padel enfant à partir de 13 ans et adultes et la mise en place du FitTennis une séance le lundi soir à Mazères-sur-Salat et une le jeudi soir à Boussens. Le fit tennis est un programme d'entraînement complet et ludique qui combine les mouvements du tennis avec les meilleurs exercices de fitness. Il permet à la fois de prendre soin de soi et d'améliorer sa condition physique et son cardio

pour mieux se sentir sur le terrain et dans la vie de tous les jours. Ces séances durent 35 minutes et sont accessibles à toutes et à tous (jeunes et adultes, dames et hommes de tous âges) même pour celles et ceux n'ayant jamais pratiqué le tennis.

*Quelques dates importantes de la saison : Le loto du BCM le 06 Mars 2022, le tournoi Adulte aura lieu du 23 avril au 7 Mai 2022 avec TMC Dames le 30 Avril et 1<sup>er</sup> Mai, le tournoi Jeunes Magic Circuit du 20 au 27 août 2022 avec rassemblements du 20 au 21 Août 2022, mise en place de stages durant les vacances scolaires et durant l'été.*

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis », Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Bonjour à tous!

Nos activités ont repris depuis la mi-septembre, avec toujours autant d'enthousiasme et d'envie de partage.

Nos séances à Mazères sur Salat se déroulent le mercredi après-midi comme l'année dernière. Toutefois nous avons changé de lieu, et nous officions désormais dans une salle de classe de l'école élémentaire. Nous nous sommes bien entendus avec Cécile, l'enseignante, et nous la remercions pour sa gentillesse ! Merci aussi à la mairie, et surtout à Émilie Courtoux, de nous avoir mis en relation.

A Mazères-sur-Salat nous proposons des séances et cours le mercredi après-midi :

- **Éveil musical 3/6 ans**
- **Éveil à la guitare 6/7 ans**
- **Cours de guitare enfants dès 7 ans**
- **Cours de guitare adultes**

Les séances à Couret ont toujours lieu le lundi après l'école. Et aussi, depuis cette rentrée, nous avons démarré les activités à Saleich, le mardi après l'école.

La grande nouveauté cette année est le démarrage de la **batucada (percussions brésiliennes)** pour les adultes. Les séances se déroulent à Couret les lundis de 19h30 à 21h. Le groupe est bien rempli et la bonne humeur est toujours au rendez-vous !

Certains ont pu voir une représentation du groupe lors du forum des associations en septembre dernier à Mane.

Si vous souhaitez venir assister à une séance n'hésitez pas à nous contacter !

Nous étudions en ce moment la possibilité d'ouvrir des séances de Batucada pour les enfants et les ados.

Il reste encore des places dans toutes les activités. Si vous souhaitez essayer, contactez-nous sans tarder.

Toutes nos séances sont ludiques, pédagogiques et ouvertes à tous, avec pour but de transmettre la passion de la musique. Chacun progresse à son rythme. Il n'y a pas d'audition préalable, ni d'enjeu. Juste l'envie de partager et d'apprendre ensemble.

Des stages seront organisés tout au long de l'année sur les trois communes où notre association est présente.

Durant ces **sessions de stages** nous proposons la découverte de nos activités et des initiations aux instruments : éveil musical parent-bébé, éveil musical 3-6 ans, guitare enfant et adulte, batucada tous public.

Les prochaines sont déjà prévues :

Le samedi 27 Novembre à Saleich

Le samedi 11 Décembre à Mazères sur Salat

Le samedi 18 Décembre à Couret

Nous pouvons aussi préparer des cartes cadeaux à offrir à vos proches aux différentes occasions.

Cette année, si cela est possible, nous aimerions pouvoir organiser des rencontres entre les élèves et leurs familles et pourquoi pas aussi une petite fête de fin d'année où les élèves qui le souhaitent pourront présenter leur travail.

### Association Temp'Ô Cagire

12, rue du Château  
31160 COURET  
Tél. 06 77 16 22 33  
Mail: tempo.cagire@gmail.com  
Facebook :@tempocagire





Centre d'activités de  
SALIES DU SALAT

## CAMPAGNE HIVER 2021

Vous retrouverez l'ensemble des bénévoles, dans les locaux mis à la disposition des Restaurants du Cœur par la Communauté des Communes :

Hôtel Communautaire  
Route de FIGAROL  
31260 MANE

☎ : 05 61 90 85 52

Contact : [ad31.salies@restosducoeur.org](mailto:ad31.salies@restosducoeur.org)

§§§§§§§§§§§§§§§§

Nous vous informons que la **fin de la Campagne** d'été sera le  
Mercredi 27 octobre 2021

**Les inscriptions** auront lieu :

- Mercredi 27 octobre 2021
  - de 14h30 à 16h30
- Mardi 2 novembre 2021
  - de 9h30 à 12h
  - de 14h30 à 16h30

**La première distribution** de la CAMPAGNE d'hiver 2021, aura lieu  
Toutes les semaines à compter du Mardi 23 / Mercredi 24 novembre 2021,  
selon la plage horaire choisie.

Durant toute la campagne, les  
inscriptions sont possibles tous  
les mardis de 15 h à 16 h

## MCS MONTAGNE

- ◇ samedi 6 novembre : Cabane de Bonrepos. Patrick Boudehen 06.80.63.01.66 et Bernard Cottet 06.11.12.29.00  
Départ 7 h. Accès Ossese. Durée 6 h.  
Responsables : Robert Calvayrac 06.78.19.03.07 et Anick Bagur 06.70.93.02.41
- ◇ mercredi 10 novembre : Cap de Hourmigue. Yves Cazes 06.14.78.14.00 et Christiane St-Blancat 06.71.59.93.29  
Départ 7 h. Accès Sost. Durée 6 h. Responsables : Anick Sanhes 06.10.70.16.37 et Marie-Christine Baillon 06.88.09.49.70
- ◇ samedi 20 novembre : Pic de Burat. Départ 7 h. Accès Artigue. Durée 7 h. Responsables : Christan Arauz 06.82.06.77.30 et Isabelle Barthe 06.14.27.70.61

## Ramassage ordures ménagères

En raison du 1er novembre et 11 novembre fériés, la collecte des ordures ménagères se fera :

- mardi 2 novembre (à la place du 1er novembre) entre 5 h et 14 h.
- mercredi 10 novembre (à la place du 11 novembre).

## Documentaire DESOBEIR

Le documentaire DESOBEIR d'après le spectacle de la compagnie les Apartés, mis en scène par Stéphanie Sagnerre est rediffusé sur France 3 Occitanie le 10 novembre vers Minuit et le 19 novembre à 9 h 50. Ce film est écrit et réalisé par la productrice et réalisatrice Alwa Deluze.

La médiathèque de Mazères va accueillir du 4 novembre au 12 décembre prochain, l'exposition du Conseil Départemental de la Haute-Garonne qui s'intitule "Tous mes droits d'enfants".

Cette exposition s'adresse à tous publics à partir de 7 ans.

Nous vous invitons à venir la découvrir :

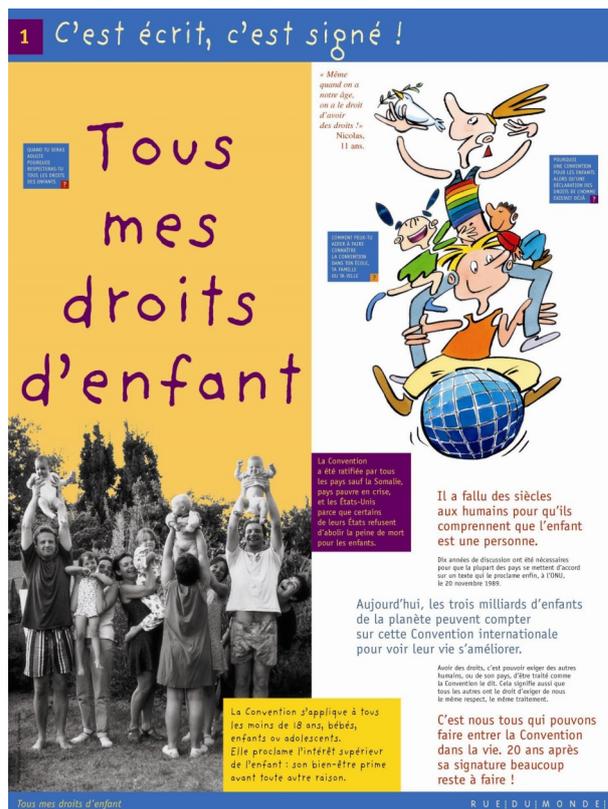
- les mercredis de 9 h à 10 h et de 12 h à 12 h 30
- les vendredis de 15 h à 18 h
- et les samedi de 10 h à 12 h

Synopsis :

*L'exposition réalisée par Rue du monde, invite les enfants à aller vers les autres quelles que soient leurs différences, dans le respect de leurs droits.*

*Chaque affiche richement illustrée (photographies, reproductions artistiques, documentaires) interpelle les enfants et les encourage à exprimer leurs sentiments, leurs opinions...*

*Au-delà d'informer des droits, l'exposition démontre aussi à tous les enfants que certains n'ont pas la chance de voir s'appliquer les droits de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.*



Chaque semaine, j'ai le plaisir d'accueillir les enfants de l'école élémentaire.

D'ordinaire, je vous propose une sélection d'ouvrages pour partir en vacances. Mais ce coup-ci, ce sont les enfants qui vous ont sélectionné des livres.

Les raisons de leur choix sont multiples :

- Parce qu'il/elle a lu le livre et l'a apprécié.
- Parce que le titre est rigolo.
- Parce que les illustrations sont jolies.
- Parce que le sujet l'intéresse.
- Parce que les « p'tits docs » sont très bien expliqués pour les enfants.
- Parce que ça pourrait plaire à papa, maman, mes cousins jumeaux, (et vous seriez surpris de voir le commentaire de votre tête blonde !)

Chaque livre sélectionné et la raison pour laquelle chaque enfant l'a choisi mériterait d'être cité alors je vous invite à venir découvrir tout cela en médiathèque. Les livres ont été mis en avant par les enfants et sont accompagnés d'un petit mot vous expliquant le choix de chaque enfant.

Il n'y a pas que des livres pour les enfants alors prenez votre courage à deux mains pour découvrir quel roman les enfants ont sélectionné... et osez lire !

J'en profite pour vous rappeler que la médiathèque est ouverte à tous dans le respect du protocole sanitaire imposé. Il n'est pas nécessaire d'avoir un abonnement pour profiter des lieux.

Vous pouvez venir lire sur place, consulter, jouer, discuter, ...

Seul le prêt d'ouvrages est soumis à un abonnement.

Au plaisir,  
Sarah

**Mercredi 03/11 :**

**10 h -12 h et 15 h - 17 h « 1, 2, 3, JOUEZ ! »**

Des jeux de société, dès 2 ans, seront mis à votre disposition pour passer un temps de détente, de jeux et de partage.

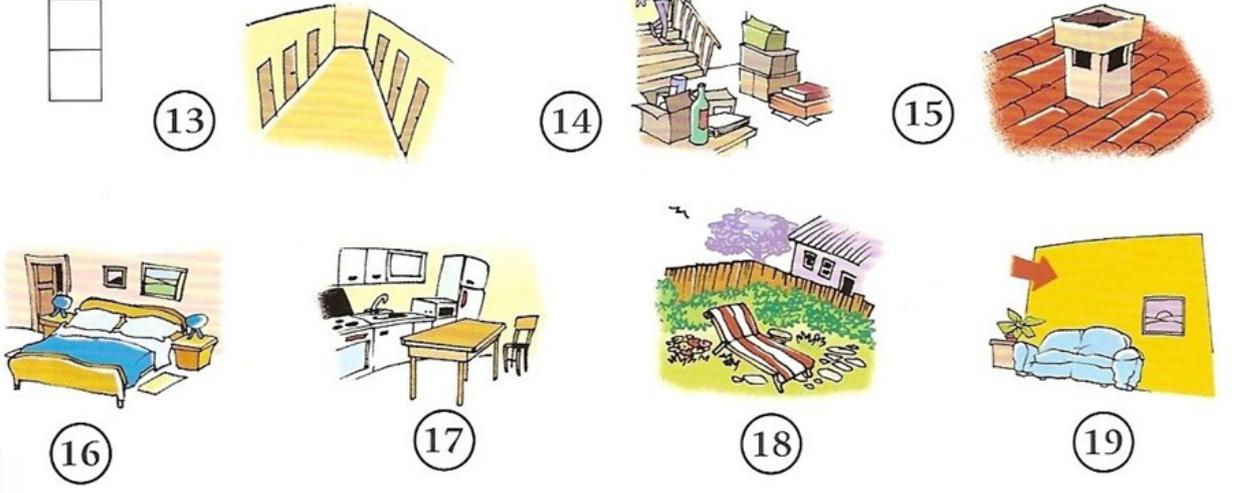
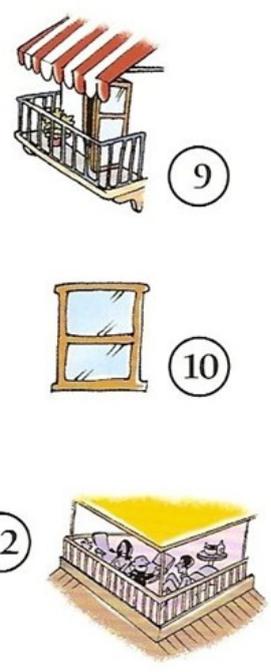
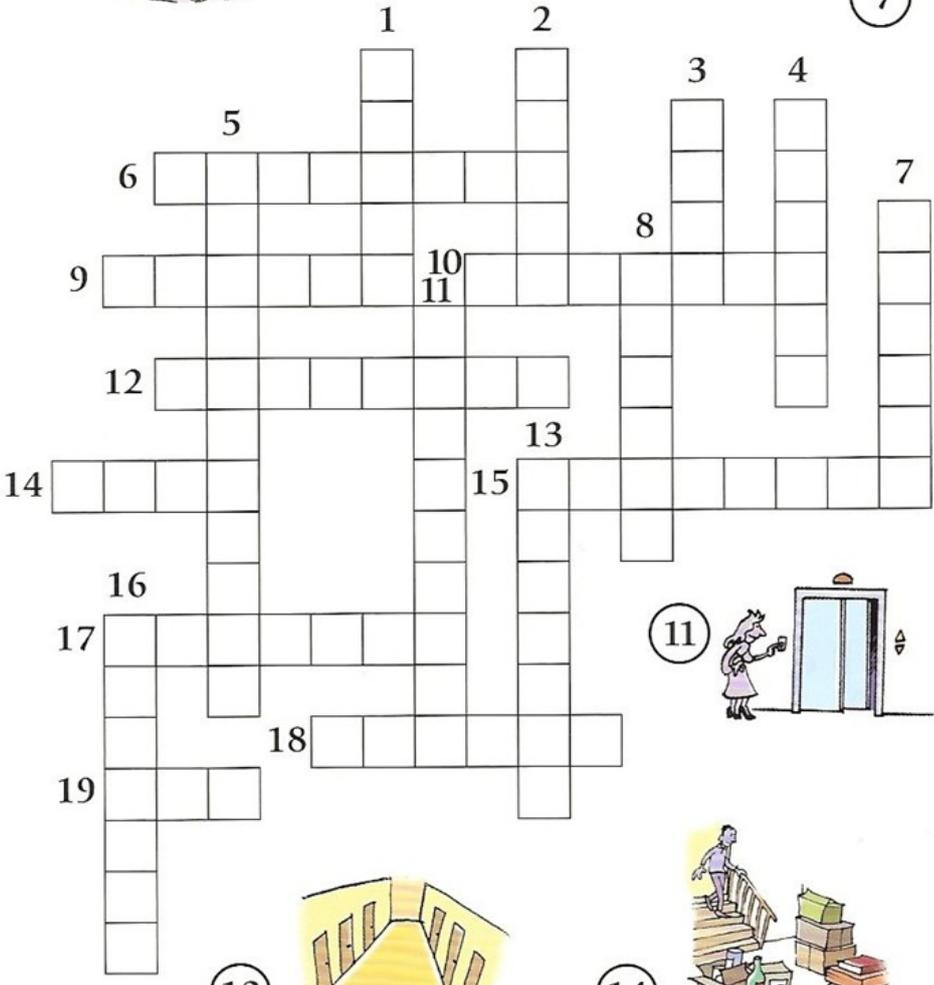
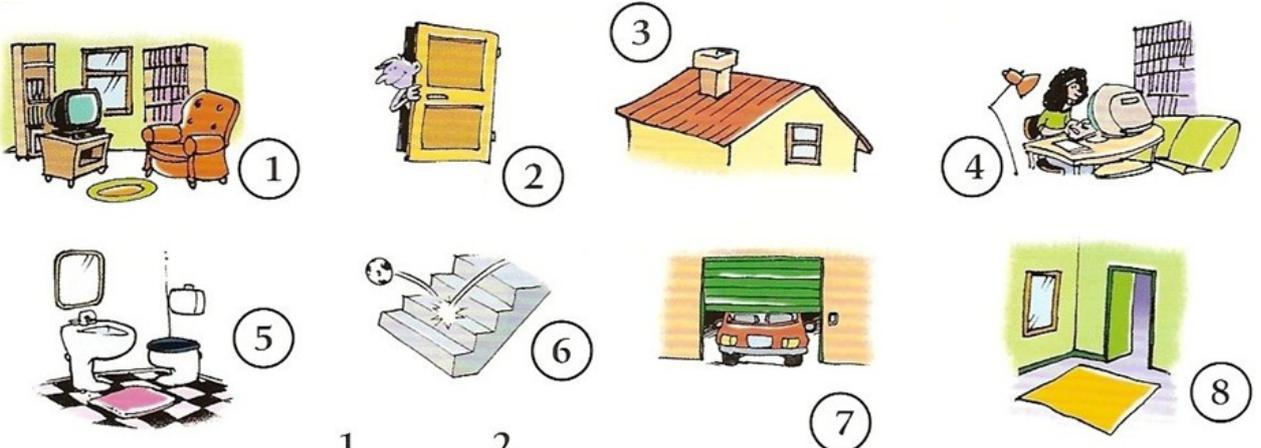
Des jeux traditionnels mais aussi des jeux pour parler des émotions avec les plus jeunes, des cauchemars, ...

Si vous souhaitez nous faire découvrir un jeu, n'hésitez pas à venir avec.

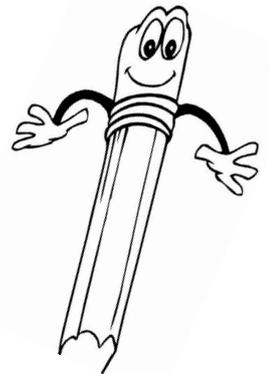
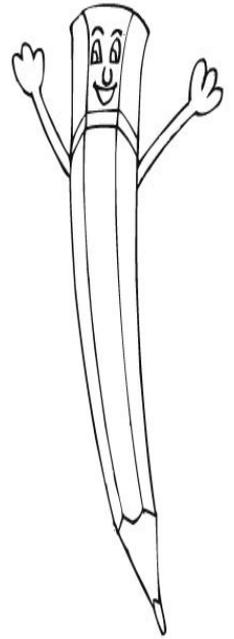
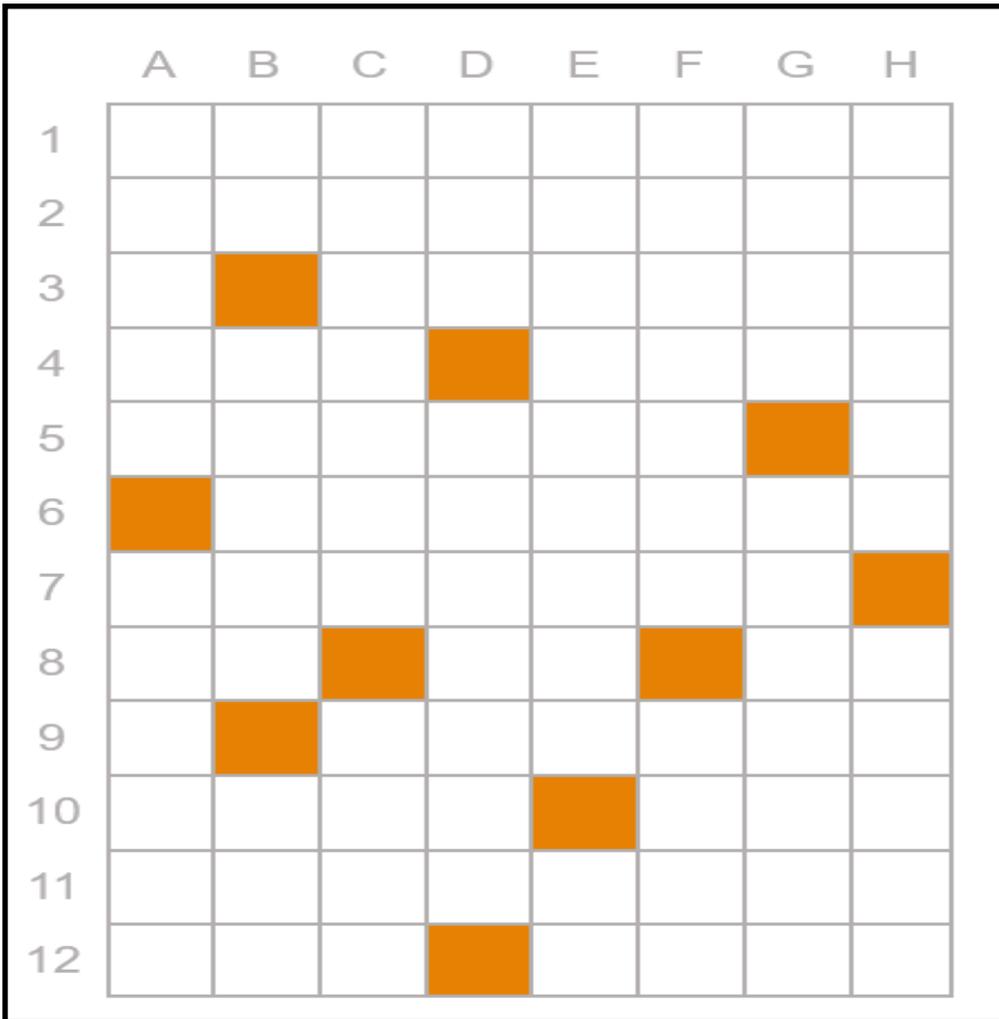
Port du masque et pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

L'approche de Noël est souvent l'occasion de trier les armoires, les placards et malles de jeux de nos enfants. Si vous comptez vous séparer de jeux de société en état de jeu, nous serions ravis de leur donner une seconde vie à la médiathèque.

# La maison. Mots croisés illustrés



## Mots croisés Force 2



Chut,  
je réfléchis...



### ↔ HORIZONTALEMENT

1. Increvable, mais pas immortel.
2. Sortie de bouquins.
3. Il ne pense qu'à jouer.
4. Poème chanté. Prince de légende troyenne.
5. Donnant une estimation.
6. Vide les lieux.
7. Petits maîtres pour enfants.
8. Le nouveau n'a plus qu'à grandir. Envoi en ville. Opus en raccourc
9. Le dix-huitième connu des Lumières.
10. Exportateur de caviar. Elle protège les meilleurs crus.
11. On y prépare l'orge des brasseurs.
12. Il jaunit au soleil. Ne sont pas quelconques à Londres.

### ↕ VERTICALEMENT

- A. Point décisif au judo. À peine mesurable.
- B. Expression du caprice. Offre sans contrepartie. Musique actuelle.
- C. Grands aigles. Traîné dans la boue.
- D. C'est du concentré. Touché par un projectile.
- E. En éveil. Attaché au licencié.
- F. Dans un avenir proche. Mélange d'épices indien.
- G. Commune de la Sarthe réputée pour ses volailles. On y choisit so bulletin.
- H. Harnaché pour trotter. Papis.



# Novembre 2021

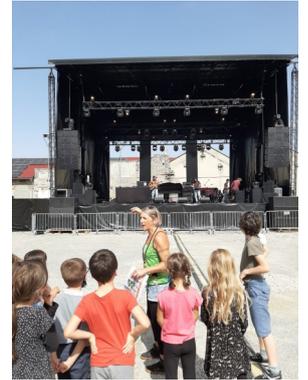
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2 Collecte ordures ménagères	3	4	5	6	7
8	9 Atelier recherche « Histoire du Monument aux morts » à 18 h	10 Collecte ordures ménagères	11 Cérémonies commémoratives à 10 h	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
						

# Ecole Elémentaire : OCTOBRE 2021

## LES RENCONTRES DU MOIS

**Arnaud Romet** : 8 enfants ont participé au tournage du film « le brame de la licorne ». Ils étaient très fiers de raconter à leurs camarades comment s'était passé ce tournage.

**Festival bruit du papier**. Les enfants ont assisté au montage et à la préparation du festival « le bruit du papier ». Ils ont été accueillis par Maryline et Laëtitia.



**Rencontre avec un illustrateur** : nous avons eu le plaisir d'accueillir l'illustrateur Régis Lejonc le lundi 4 octobre. Il a pu partager avec les enfants ses expériences, leur parler de son métier et surtout leur apprendre à devenir des petits illustrateurs en herbe. Ils ont maintenant une grande mission : finir leur œuvre d'illustrateur. Il reviendra nous voir au cours de l'année pour que les enfants puissent lui présenter leurs travaux.



## JOURNEES POMMES

Le mercredi 13 octobre, l'association des vergers retrouvés du Comminges nous a rendu visite pour nous parler des pommes (variétés, goûts.....). Cette association recense les pommiers du Comminges



Lundi 18 octobre : pressage de pommes à l'ancienne. Les bénévoles de l'écomusée d'Estadens sont venus à l'école faire une animation sur les techniques anciennes de fabrication de jus de pommes. Les enfants ont participé aux différentes étapes : le lavage , le broyage, le pressage des pommes et la pasteurisation.



## Cycle vélo

Pendant 5 semaines les enfants ont effectué des parcours d'agilité en vélo (tremblante, planche à bascule, obstacles en bois...) et de sécurité routière (respecter les panneaux de circulation). Lundi 18 octobre, Fabian a remis les permis vélo casque d'or, d'argent ou de bronze. Même maîtresse a eu un diplôme.



## Election des délégués 2021

Et oui, les enfants comme les grands ont élu leurs délégués de listes : le Club nature, les Hamsters et l'équipe du Moyen Âge.

classe. Il y avait 3

Chaque liste a créé une affiche pour se présenter, expliquer ses projets pour la classe et l'école. Les enfants munis de leur carte d'électeur qui leur servira tout au long de l'année pour d'autres votes, ont voté comme les grands.

Deux listes ont eu le même nombre de voix : les Hamsters et le Club nature.

Leur première mission va être de faire un mot collectif et des affiches destinés aux autres écoles du RPI et au centre de loisirs du mercredi pour que les enfants respectent la cour de Mazères en jetant leurs papiers de goûters à la poubelle et n'oublient pas leurs affaires personnelles.

Depuis la rentrée, les enfants ont nettoyé plusieurs fois la cour de l'école. Ils ont ramassé des papiers, des emballages, des affaires scolaires, des vêtements, des masques.....





Mazères-sur-Salat, le 26 octobre 2021

**Jean Claude DOUGNAC**  
*Maire*

Aux Mazériennes et aux Mazériens

### *Invitation à la Commémoration du 11 novembre 2021*

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le 11 novembre nous célébrons à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'hommage à tous les morts pour la France civils et militaires.

La situation sanitaire nous permettra cette année de nous rassembler pour faire vivre notre devoir de mémoire au Monument aux Morts.

J'invite chaque citoyenne et citoyen, toutes générations confondues, les familles, les enfants, notre jeunesse à participer à cette cérémonie qui aura lieu à 10 h le jeudi 11 novembre à Mazères-sur-Salat.

Dans un monde et une société qui traverse une crise sanitaire, sociale et économique très grave, il est indispensable de se rassembler autour des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Le 11 novembre doit être un moment de partage, de mémoire, d'hommage, de fête pour la paix, la solidarité et un espoir pour l'humanité.

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude DOUGNAC

